

pays dans la guerre du Sud-africain. Un autre fait sur lequel l'attention n'a pas été attirée, c'est que, pendant la rébellion du Nord-Ouest de 1885, deux bataillons de Canadiens-français—le 65e et le 9e—ont participé à la répression de cette révolte tout autant que les autres bataillons, bien qu'ils eussent à combattre contre des hommes parlant leur langue et dans les veines desquels coulait leur propre sang. En présence de faits semblables, quiconque voudrait douter de la loyauté des Canadiens-français, n'aurait rien à alléguer pour justifier ses doutes. Je crois que c'est lord Dufferin qui a dit que le dernier coup de fusil qui sera tiré pour le maintien de la domination anglaise en Canada la sera par—

Quelques VOIX: Ces paroles sont de sir Etienne Pascal Taché.

L'honorable M. POWER: Je croyais qu'elles étaient de lord Dufferin. Le fait est que personne en Canada n'est plus loyal envers la Couronne britannique que le Canadien-français.

L'honorable M. PROWSE: Qu'est-ce que vous dites de la "carabine et de la vallée de la Saskatchewan."

L'honorable M. POWER: Il y a un autre point sur lequel je désire attirer l'attention avant de terminer mes remarques sur le présent sujet. Je sais que je retiens la Chambre un peu trop longtemps sur cette question d'envoi de contingents en Afrique; mais c'est un sujet qui absorbe actuellement presque toute l'attention des deux Chambres du parlement, et il est très important. J'attirerai donc l'attention des honorables membres de cette Chambre sur une dépêche qui fait partie de la correspondance déposée devant nous. Je suis étonné, cependant, que pas un seul conservateur dans cette Chambre n'eût cru devoir attirer l'attention sur cette dépêche, bien que l'on exprime le désir de créditer le gouvernement de tout ce qu'il peut avoir fait de convenable dans cette affaire d'envoi de troupes en Afrique. La dépêche n° 83 de lord Minto à M. Chamberlain, secrétaire des Colonies, se lit comme suit:

Le peuple canadien a éprouvé une profonde émotion en recevant les rapports de revers arrivés dans le Sud-africain; mais tous espèrent qu'il n'existe rien qui puisse alarmer le public. Mes ministres sont, cependant, prêts à agir conformément à votre première dépêche, et à expédier immédiatement un autre contingent, si le gouvernement de Sa Majesté le juge à propos.

Il est singulier qu'aucune allusion n'ait été faite, ici, au fait que, lorsque la situation en Afrique a paru s'aggraver, le gouvernement canadien a aussitôt offert d'envoyer un second contingent, et cela de son propre mouvement, sans qu'aucune pression n'ait été exercée sur lui. Si l'on peut tenir compte de ce qui est publié dans les journaux, le ministre des Travaux publics, de son côté, a déclaré qu'il était en faveur de l'envoi d'un second contingent. Ainsi, le fait que, en s'apercevant que les premiers soldats que nous avions envoyés dans le Sud-africain ne se trouvaient pas en pique-nique, un bien plus grand nombre d'autres hommes se sont offerts pour faire partie d'un second contingent, bien qu'ils sussent que ce n'était pas de la simple parade qu'ils seraient appelés à faire, une fois rendus dans le Transvaal. Il m'est inutile de demander aux honorables membres de cette Chambre de comparer ce qui a été fait dans la présente circonstance avec ce qui eut lieu, en 1885, pendant la campagne d'Égypte; mais, je le répète, ce que le gouvernement canadien a fait pour la présente guerre du Sud-africain honore le Canada, et c'est ainsi que l'apprécie le public canadien et anglais—le public dans toutes les parties de l'empire. C'est seulement en Canada que nous entendons certains murmures isolés; que l'on tâche de découvrir quelque faute dans la conduite du gouvernement. Voilà pour cette question d'envoi de contingents dans le Sud-africain, et je passerai maintenant à d'autres sujets mentionnés dans le discours du trône. Ce discours adresse un compliment bien mérité au haut-commissaire du Canada à Londres pour son offre généreuse d'envoyer à ses propres frais un contingent dans le Sud-africain. Lord Strathcona, le haut-commissaire en question, a plus fait dans la présente circonstance pour la guerre du Sud-africain que tout autre particulier dans l'empire britannique, et bien que nous ne puissions réclamer Lord Strathcona comme un citoyen natif du Canada, il a vécu ici pendant toute sa vie, et il représente actuellement le Canada dans la métropole de l'empire. Son action me lui fait pas seulement honneur. Elle fait également honneur au Canada, dont il est le représentant. Son Excellence dit:

J'ai été chargé de vous faire connaître que Sa Majesté apprécie hautement la loyauté et le patriotisme ainsi déployés.

Il appert donc que partout—si ce n'est dans les rangs de l'opposition—la ligne de con-